

**« DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE »
COLLEGE JEAN MERMOZ / MARLY (57)**

Discussion sur le constat

Avant de débiter la séance, la majorité des professeurs tient à signaler que des grèves ont eu lieu au cours des mois d'avril et de mai 2003. Les enseignants qui ont participé ou adhéré à ces manifestations n'ont pas attendu un « débat sur l'avenir de l'école » pour s'interroger et revendiquer, en particulier, la nécessité de développer des « moyens ». Entendons-nous bien sur ce terme : les élèves en grande difficulté -tel était le sujet traité- ont-ils besoin d'un nouvel équipement informatique - largement financé par les collectivités locales – ou du maintien des conseillères d'orientation psychologues, des assistantes sociales, des infirmières et des médecins scolaires qui ont un rôle et une place prépondérants au sein de l'Ecole ?

THEME N°13 : « Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ? »

Pour cette journée de débat national sur l'avenir de l'école, notre groupe, composé de 17 personnes, a choisi le thème n°13 « Comment prendre en charge les élèves en difficulté ? ».
Cinq questions ont été proposées autour de ce thème.

Question n°1 : Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire ?

Repérer et prévenir la grande difficulté scolaire doit impérativement se faire avant l'entrée au collège. Force est de constater que les compétences dites de base, en lecture, en calcul ou dans les deux domaines, ne sont pas acquises à l'entrée en 6^{ème} ; par conséquent, ces mêmes élèves échouent dans toutes les autres matières.

- Les problèmes liés en particulier à la dyslexie et à la dysorthographe sont de plus en plus fréquents, faut-il alors multiplier les séances chez l'orthophoniste qui ne sont pas, par ailleurs, toujours si bénéfiques ? La présence d'un tel spécialiste, pour repérer ces difficultés, serait peut-être souhaitable au sein du collège. Les enseignants, en particulier les professeurs de Français, ne sont pas à même – et tel n'est pas leur rôle – d'analyser les insuffisances dans ce domaine particulier de la rééducation du langage écrit et oral.
- Entre 10 à 15% des élèves ne savent pas déchiffrer à l'entrée en 6^{ème} ! Quelles en sont les raisons ? Telle est la réponse de notre ministre, dans sa *Lettre à tous ceux qui aiment l'école* : « La question des causes mérite réflexion. Il faudra y revenir. » Il est plus que temps de s'interroger sur les causes pour que les élèves en grande difficulté ne se sentent pas « différents » voire isolés dès leur entrée en 6^{ème} !
- On sait combien le cours préparatoire est une étape fondamentale dans l'acquisition de la maîtrise de la langue : ne pourrait-on pas imaginer pour ces mêmes élèves un CP sur deux ans dont les rythmes d'apprentissage seraient mieux adaptés sans toutefois parler de redoublement ?
En outre, pourquoi la proposition du maintien ou du redoublement – on peut s'interroger sur la terminologie – est-elle si rare à l'école primaire ? Pourquoi sommes-nous toujours dans l'obligation de prendre en compte un pourcentage de réussite afin d'accéder au 80% d'une classe d'âge au niveau du BAC ? Est-ce ainsi que l'on aidera un élève en grande difficulté ?
- L'équipe pédagogique s'est aussi interrogée sur l'efficacité des évaluations en 6^{ème}. Certes, celles-ci permettent de cibler les difficultés de certains mais dans quel(s) objectif(s) ? Si les liaisons entre les instituteurs du primaire et les professeurs étaient plus constructives, cette évaluation sur une semaine aurait-elle encore lieu d'être ? Ne serait-il pas plus judicieux de communiquer davantage avec les instituteurs afin de mieux connaître le « profil » de ces élèves en grande difficulté ?

Questions n°2 et 3

Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?

Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en grande difficulté ?

- Dans les années 80 existaient les classes de transition en 6^{ème} et en 5^{ème}, mais ... c'est bien connu ... à chaque ministre, sa réforme ! Les collègues qui ont connu ces structures sont les premiers à attester de leur efficacité, pourquoi les avoir supprimées ?

- Le problème majeur des élèves en grande difficulté est lié aux lacunes dans les domaines de l'orthographe, de la morphologie et de la syntaxe de la langue, or, plutôt que de pallier les insuffisances, les grandes instances préfèrent multiplier les projets de type pluridisciplinaire – parcours diversifiés, travaux croisés, itinéraires de découverte – la liste n'est pas exhaustive ! Nul doute que les jeunes en retirent un certain intérêt et une approche différente de la transmission du savoir mais, comme le dit le ministre dans sa *Lettre à tous ceux qui aiment l'école* : «... reste que cela n'a pas l'influence positive que l'on aurait pu imaginer sur la maîtrise de la langue ». S'il est donc urgent de mettre en place des rythmes d'apprentissage différents pour ces élèves, ne faudrait-il pas commencer par augmenter le nombre d'heures hebdomadaires des cours de Français et alléger les programmes dans les autres matières ?
- Dans notre collège, un module de 4^{ème} aide et soutien et une classe de 3^{ème} d'insertion ont été créés : les enseignants, comme les parents, s'accordent à dire que ce type de structures est profitable pour des élèves qui ont la possibilité, après avoir suivi le module A.S, d'intégrer une classe de troisième technologique. Mais, si l'on souhaite que ces élèves se projettent vers un avenir professionnel à plus court terme, il convient de ne pas supprimer la classe de 3^{ème} technologique, ce qui a malheureusement été le cas de la 4^{ème} technologique ! Pour les élèves de 6^{ème} en grande difficulté, ne pourrions-nous pas leur proposer une aide plus soutenue en français, en mathématiques et pour la langue vivante ? Pour les élèves de 4^{ème} AS, il conviendrait d'ajouter la matière de l'histoire-géographie. Afin d'éviter la « ghettoïsation » de ce type de structures, il est préférable d'instaurer un module AS plutôt qu'une classe d'aide et soutien, car, l'hétérogénéité –ô combien difficile à gérer – doit néanmoins être maintenue dans les autres matières pour préserver un climat de confiance et de sociabilité avec les autres élèves.
- Prendre en charge les élèves en grande difficulté, c'est aussi admettre que les conditions familiales et sociales de ces jeunes sont particulièrement difficiles et sans aucun doute à l'origine de leur échec scolaire. Même si l'un des objectifs de l'Ecole est de permettre la réussite de tout un chacun, la mission de l'enseignant est-elle pour autant de pallier cette exclusion économique et sociale ? Même si cela constitue un idéal, aucun système éducatif ne pourra solutionner ces problèmes. Toutefois, l'enseignant, face à cette réalité, est dans l'obligation de prendre en compte ces facteurs socio-économiques.
- Ainsi, il faut bien distinguer – sans toutefois les diviser – d'une part, les difficultés d'apprentissage et, d'autre part, les problèmes de nature sociale. Il est donc manifeste que la présence de spécialistes (COP, assistantes sociales ...) est nécessaire pour l'avenir de ces jeunes, à une seule condition ... qu'on leur en donne les moyens !
- Enfin, nous pourrions prendre davantage en compte les goûts, les loisirs et les passions de ces jeunes en difficulté et leur proposer des activités plus « manuelles » qu'« intellectuelles ». Souvenons-nous des cours d'EMT qui initiaient les élèves à une connaissance des métiers par le biais d'activités plus concrètes !

Question n°4 : Comment l'Ecole peut-elle efficacement lutter contre l'échec scolaire et transmettre à tous des bases communes ?

- Il est peut-être temps de savoir mieux gérer les moyens dont nous disposons même si ceux-ci resteront toujours insuffisants. Cibler et orienter davantage ces moyens vers un partenariat différent de celui que l'on connaît serait souhaitable : ne peut-on pas envisager de faire appel à des intervenants différents, tels que des personnes impliquées dans les milieux associatifs ou des éducateurs spécialisés ? Ceux-ci pourraient aider les élèves dans leurs devoirs et établir une relation différente entre l'enfant et l'adulte qui ne repose pas uniquement sur un rapport entre « l'apprenant » et « le spécialiste », mais à la condition que cette aide se fasse en dehors du collège.
- La présence des aide-éducateurs, au sein des établissements, a montré combien les relations qu'ils entretenaient avec les jeunes et, en particulier, avec les élèves en grande difficulté, se révélaient enrichissantes. C'est aujourd'hui, avec stupeur et incompréhension, que la majorité des enseignants voient ces emplois-jeunes quitter leur établissement ! Pour une fois que des moyens avaient été mis en œuvre dans un souci pédagogique et social ? !

Question n°5 :
Faut-il reconnaître à l'équipe éducative une plus grande autonomie
pour lutter contre le grand échec scolaire ?

Le terme « d'autonomie » a particulièrement attiré l'attention des professeurs ! Nous ne sommes pas dupes sur ce sujet particulièrement délicat, celui d'accomplir la décentralisation. Si cette autonomie devait se faire dans un souci d'égalité entre les différents établissements et partenaires de l'Ecole, celle-ci serait accueillie sans méfiance. Mais quels seront les critères de choix pour attribuer aux uns et aux autres les moyens dont il a besoin ? Une question fondamentale et à laquelle il faudra répondre sans démagogie.

Remarques complémentaires sur le débat
... de tous ceux qui aiment l'Ecole ...

Nous espérons que la richesse d'un tel débat soit exploitée à bon escient et que nous n'avons pas participé et débattu en vain sur les valeurs fondamentales de l'Ecole auxquelles nous croyons tous avec conviction et conscience professionnelle !

Trois priorités pour l'Ecole

- 1 / Développer la maîtrise de la langue pour mieux prévenir la grande difficulté scolaire.
- 2 / Développer des moyens « humains »(COP, assistante sociale, infirmière ...) pour mieux encadrer les élèves en grande difficulté scolaire.
- 3/ Développer des structures mieux adaptées (module AS, 3^{ème} d'insertion, filières technologiques) pour surmonter les difficultés scolaires des élèves.